



Orchestre d'animation folk

DANSES TRADITIONNELLES

www.fvs.be

Contacts - secrétariat :

FVS - c/o JEAN PIERRE STEFFENS

RUE HAUTE PRÉALLE, 31

4040 HERSTAL

0499 / 61 45 85

Courriel : jpi@fvs.be

Ce contrat a été établi entre :

Et l'orchestre d'animation de danses traditionnelles **Foû d'vos Sokètes**
pour l'activité suivante :






«**Activité**» se déroulant le
de h à h (*max minuit trente*)

à l'adresse suivante :

pour un montant global de €, tous frais compris, payable au trésorier de
l'orchestre le jour de la prestation ou par virement sur le compte 001-2212976-94 dans
les 5 jours qui suivent.

Remarques : nous arriverons vers h pour installer notre matériel

Pour animer l'activité dans de bonnes conditions, l'orchestre aura besoin de :

-  une scène d'au moins 25 m², avec 8 chaises et une source de courant (230V + terre*) à proximité ;
-  un espace mixage sono face à la scène, avec 1 grande table (1,5 m min), 2 chaises et une source de courant (230 V + terre*)
-  un espace réservé à la danse proportionnel au nombre d'invités attendus (minimum de 60 m²) ;
-  une hydratation sympathique offerte aux membres au fil de la préparation et de l'animation
-  une nourriture saine et consistante offerte aux membres avant la prestation
(une prestation ordinaire implique à l'orchestre une absence du domicile d'une durée d'environ 10 heures, voire plus...)

(*) une prise de terre correcte est très importante pour éviter les bruits parasites dans la sono

Ce présent contrat n'est valide que si les deux exemplaires sont signés par les représentants des deux sociétés.

Fait en 2 exemplaires originaux, le

L'organisateur, représenté par :

Foû d'vos Sokètes, représenté par
Jean Pierre Steffens, secrétaire